

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
FONDÉE EN 1822

DES
SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs **GROUPES** de **ROANNE, VIENNE** et **VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; *Trésorier* : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	15 francs
	Etranger..	20 —
2.350 Membres		
<i>MULTA PAUCIS</i>	Chèques postaux c/c Lyon, 101-98	

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **Mardi 14 Janvier, à 20 h. 30**

1^o *Vote sur l'admission de :*

M^{lle} Gindre (Suzanne), 359, rue Saint-Martin, Paris (3^e), parrains MM. D^r Bonnamour et H. Gindre. — M. Mougenot (Maurice), 28, rue Villon, Lyon-Monplaisir, parrains MM. Gabier et Pitton. — M. Turriu (J.), 30, quai de Serin, Lyon, parrains MM. Jossierand et D^r Bonnamour. — M^{lle} Berthoin (O.), 26, quai de la Guillotière, Lyon, parrains MM. Nétien et Desvignes. — D^r Callot (Pierre), médecin du Dakar-Niger, Toukoto, Soudan (A. O. F.), *Parasitologie, Entomologie*, parrains MM. D^r Riel et Guillemoz.

2^o Nomination du Bureau.

3^o Rapport du Secrétaire général sur le mouvement de la Société.

4^o Questions diverses.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du **Samedi 11 Janvier, à 17 heures**

1^o Installation du Bureau.

2^o M. MOURGUE (de Marseille). — Notes zoologiques.

3^o D^r BONNAMOUR. — Présentation et analyse du livre du Professeur ROULE : « Les Poissons des eaux douces ».

4^o M. MERCIER. — De l'emploi des sientes dans la médecine populaire du XVIII^e siècle.

donne que des résultats assez médiocres en raison du peu d'élévation de certaines de ces plantes au-dessus du sol.

Indépendamment du terrain, les Orthoptères s'opposent à l'utilisation régulière du fauchoir pour la raison donnée par FINOT (1890, p. 250). « Bien « que notre filet soit nommé fauchoir, dit cet auteur, il ne nous servira que « rarement à faucher. Ce procédé, si employé dans la chasse aux Coléoptères, « nous sera de peu de secours, en raison de l'agilité de nos insectes qui sautent « aisément hors du filet. »

Quant au battage au parapluie, quand il est praticable, il présente pour beaucoup d'Orthoptères un grave inconvénient ; les insectes à corps allongé, tels que les Phasmes, ou à corps peu résistant, comme les sauterelles, sont très souvent endommagés et même écrasés par les coups de cannes ou par l'entrechoquement des branches ; parfois même ils restent accrochés aux rameaux ou aux épines (genêts épineux, par exemple).

C'est dans les habitats de ce genre que l'enfumeur trouve son maximum d'utilisation. Comme le disait le commandant CARPENTIER, quelques bouffées de fumée permettent de se rendre compte si une plante héberge ou non des larves de Phasmes. Avec l'enfumeur l'exploration est à la fois rapide et complète.

La projection lente et intermittente de la fumée dans un buisson détermine rapidement le grouillement d'une foule d'Arthropodes moyens et petits dont on ne soupçonnait pas la présence. Toute la faune du buisson s'agite : Hémiptères, Coléoptères, Orthoptères, Lépidoptères, Aracnides même.

Grâce à l'enfumeur, j'ai trouvé, en novembre, décembre et février, des Phasmes dont la survie en plein air, durant l'hiver, n'était pas établie avec certitude ; j'ai capturé à l'automne des larves de très petite taille, et, au printemps, des imagos d'une espèce de mante non encore signalée dans la région.

L'emploi de la fumée m'a grandement facilité la découverte, dans les buissons, d'Orthoptères de grandes tailles, tels que les *Barbistes*, *Isophya*, *Ephippigera* et même *Saga*.

Conclusion.— Quelle est l'action de l'enfumage prolongé sur les insectes ? C'est, ici, une question secondaire. Il suffit de constater que la fumée les met dans un état d'agitation qui remplit le but désiré, savoir : déceler leur présence et permettre ainsi leur capture.

La chasse à l'enfumeur est particulièrement fructueuse pour la capture des insectes, qui par leur immobilité et leur mimétisme échappent aux investigations.

Les résultats obtenus pour les Orthoptères, en particulier, sont assez satisfaisants pour légitimer la publication de cette note destinée à faire connaître un instrument de chasse (l'enfumeur à abeilles), qui jusqu'ici n'était pas employé et que l'expérience a démontré utile et pratique.

Une « *Nebria* » des Pyrénées, race minor « de Lafresnaye » Serville

PAR M. J. JACQUET

C'est en 1820 que SERVILLE¹ décrit succinctement une nouvelle *Nébria* des Pyrénées, sur des exemplaires reçus de MM. DUFOUR et DE LAFRESNAYE, botanistes éminents, excursionnant dans les Pyrénées ; mais sa description, trop brève, peut s'appliquer à d'autres *Nébria*.

¹ *Faune française*, édit. 1, 1^{re} livr., Paris, p. 68.

Pour avoir une description plus complète, il faut se reporter au *Species* de DEJEAN (1826)¹ et à l'*Iconographie* du même auteur, en 1830. Or, en comparant la description de SERVILLE, malgré son laconisme, je ne suis pas certain que six années plus tard DEJEAN ait eu sous les yeux les exemplaires de SERVILLE, dont la seule indication de capture est : « rapporté des Pyrénées par MM. DUFOUR et DE LAFRESNAVE ». DEJEAN précise : « Hautes-Pyrénées, sommets les plus élevés ».

Pour l'étude des races de cette espèce, j'ai dû me reporter à des exemplaires de très vieilles collections et j'ai pu examiner ceux de la collection OLLIER qu'a bien voulu me communiquer le directeur du British Museum de Londres.

La *Nebria* qui s'applique le mieux à la description de DEJEAN et qui me servira de base de comparaison, provient du Pic du Midi de Bigorre (2.877 m.). A cette époque, du reste, les moyens et les voies de communication ne permettaient pas d'atteindre les régions de la chaîne que nous pouvons, aujourd'hui, aborder sans difficulté, sinon sans fatigue.

Sachant que je m'intéressais spécialement à l'étude du genre *Nébria*, mon estimé collègue, M. L. SCHULLER, de Nevers, m'adressa en communication, l'une de ses chasses de *Nebria* dans la région de Gavarnie. Dans les échantillons reçus en sciure, j'ai remarqué trois races.

La première, que je connaissais bien est celle du cirque de Gavarnie (*Gagates* Jacquet) : *Nebria* presque ripicole, dont l'aspect est particulier et de suite reconnaissable, mais elle n'est pas celle des anciens auteurs ! La deuxième est de taille moindre, avec un rufinisme des pattes très accentué (*Rufipes* Jacquet) ; elle ressemble beaucoup à une *Lafresnayi* typique ; le glacier dont elle provient n'ayant pu jusqu'ici être identifié avec certitude, ne la cite que pour mémoire. La troisième est celle qui fait l'objet de cette note. Par sa forme gracile, sa taille constamment moindre, cette *Nebria* se sépare nettement de ses congénères.

Avant de pousser plus loin l'étude de cette *Nebria*, je demandai à mon correspondant de m'adresser quelques échantillons supplémentaires, et des renseignements sur ses conditions de capture et sa station. J'ai eu l'heureuse surprise de recevoir une douzaine d'exemplaires ♂ et ♀ d'une préparation irréprochable et tous les renseignements qui m'étaient nécessaires.

L'examen comparatif et détaillé de cette *Nebria* m'indiqua que j'étais bien en face d'une *Lafresnayi*, mais d'une race spéciale provenant d'un des pitons glaciaires du massif exploré.

Cette *Nebria*, de forme gracile et de petite taille, rappelle comme aspect la *Microcephala* des Alpes, et je juge nécessaire, en la signalant à l'attention des entomologistes, de la désigner comme race par un nom : *Nebria Lafresnayi* Serville, race *Schulleri* Jacquet, du nom de son chasseur.

« Petite, de forme élancée, rappelant l'aspect de *Microcephala* ; élytres sans développement postérieur chez le ♂, à peine plus développées chez la ♀ (ce qui la distingue de la *Lafresnayi* typique) ; pattes noires, tarses et articulations rougeâtres ; premiers articles des antennes noirs, les autres devenant ferrugineux à partir du milieu en s'accroissant progressivement. Longueur : 9 mm. 1/2 ♂, à 10 mm. 1/2 ♀. Habitat : Massif de Gavarnie au pied du glacier de Sarradet près des neiges ; Brèche de Roland ; peu commune. »

¹ *Species*, t. II, p. 245, 1826. *Iconographie de l'Histoire Naturelle des Coléoptères d'Europe*, t. II, 1830, p. 98.

² Mon excellent collègue P. RAYNAUD, d'Albi, qui, pour la recherche des larves de *Nebria*, a exploré tout le massif, a bien voulu me fournir des renseignements très documentés sur les différentes races de cette *Nebria* : *Vignemale*, *Noue-Vieille*, etc.